



## Vie des Fédérations

# Les parkings reconvertis en champignonnières sont-ils des espaces agricoles ?

**P**rocivis Lab' a présenté, le 14 décembre à la presse, 50 propositions pour atteindre l'objectif du zéro artificialisation nette sans renoncer à construire, fruit d'un travail de plusieurs mois animé par Franck Petit, directeur de l'habitat neuf, autour d'une trentaine de personnalités du Mouvement Hlm ou non (Fédération des Scot, FFB, Unam, FNSEA...). Le *think tank* suggère de réviser la définition des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) pour y intégrer tous les espaces verts, qu'ils soient naturels ou non, comme les squares et jardins publics, et sans référence à la nature du sol sur lequel ils reposent, pour prendre aussi en compte la « *nature verticale* » comme les murs végétalisés. Les opérations de renaturation et

d'agriculture urbaine seraient comptabilisées en ENAF pour 50 % de leur superficie. Cela pourrait concerner aussi bien des espaces sur les toits (parcs urbains, élevages piscicoles en aquaponie...) qu'en sous-sol (champignonnières dans d'anciens parking). Dans l'espace rural, le Lab propose que les zones dédiées aux activités

agricoles (espaces consacrés à la méthanisation et à toute transformation de résidus agricoles en matériaux biosourcés) soient également identifiées ENAF.

Les 50 propositions sont en ligne sur [procivis.fr](https://procivis.fr). ● V.L.

Et la « *nature verticale* » est-elle toujours de la nature ? 🌿



© J.-M. Droisy/Gemneville's Habitat

